

A Bordeaux, le 7 février 2025

Pour un soutien renforcé aux associations et à l'engagement des jeunes

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, la formation citoyenne et l'épanouissement de la jeunesse. Pourtant, nous, membres du CRAJEP Nouvelle-Aquitaine, constatons avec inquiétude les difficultés grandissantes auxquelles ces structures sont confrontées. La diminution des budgets nationaux alloués aux associations met en péril leur existence même, tandis que la suspension des services civiques fragilise l'engagement des jeunes et l'action de terrain, en particulier au niveau régional.

Une crise budgétaire aux conséquences dramatiques

Depuis plusieurs années, les associations subissent une baisse continue des financements publics, ce qui compromet leur capacité à assurer leurs missions d'intérêt général. Dans ce contexte d'instabilité, nombreuses sont celles qui doivent réduire leurs activités, voire fermer leurs portes. Cette situation impacte directement les bénéficiaires, en particulier les jeunes qui trouvent dans ces structures des espaces d'apprentissage, d'expression et d'engagement.

La suspension des services civiques : un coup dur pour l'engagement des jeunes

Le dispositif du service civique constitue un levier majeur pour l'engagement des jeunes en leur offrant une expérience enrichissante au service de l'intérêt général. Sa suspension brutale met en difficulté non seulement les jeunes qui comptaient sur cette expérience pour construire leur avenir, mais aussi les associations qui bénéficient de leur dynamisme et de leur engagement. Cette interruption affaiblit les associations dans leurs missions d'accompagnement et de développement de projets.

Nos demandes pour un avenir solidaire et engagé

Face à cette situation alarmante, nous demandons instamment aux pouvoirs publics de :

- Rétablir et renforcer les financements alloués aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- Garantir la pérennité du service civique en maintenant un nombre suffisant de missions accessibles aux jeunes.
- Reconnaître à sa juste valeur l'action des associations comme pilier essentiel du lien social et de l'émancipation citoyenne.

Nous appelons l'ensemble des acteurs institutionnels et politiques, du niveau local au niveau national à prendre conscience de l'urgence de la situation et à agir en faveur du maintien et du développement de nos associations. L'engagement des jeunes et la vitalité du tissu associatif ne peuvent pas être les victimes d'ajustements budgétaires. Il en va de l'avenir de notre jeunesse et de la cohésion de notre société.

Le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine reste mobilisé pour défendre ces valeurs et continuer à porter la voix des associations et des jeunes qui les font vivre.

